

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit en Terminale STL pour la rentrée 2022.

LA RENTREE EST FIXEE AU
Jeudi 1er septembre 2022 - de 14h00 à 16h00

Programme de l'après-midi :

Appel sur la cour puis accueil des élèves (14h00)

Temps administratif avec les élèves et leur professeur principal jusqu'à 16h00 environ.

Les cours habituels débuteront le lundi 5 septembre, en fonction de l'emploi du temps.

Toutes les rentrées se font Rue Seguin (grand portail).

Dès le premier jour, l'élève aura son emploi du temps, nous vous demandons d'en prendre connaissance.

Les manuels sont fournis par le Lycée et pris en charge financièrement par la Région Auvergne – Rhône – Alpes.

Pour le passage à la cantine, le QRCODE restauration sera remis à l'élève le premier jour de cantine le lundi 5 septembre (pas de self jeudi 1^{er} septembre et vendredi 2 septembre).

Nous vous rappelons que le Lycée tend vers le « zéro papier ». Aucun document ne sera transmis par courrier postal (bulletins de notes, factures...) nous utiliserons systématiquement Ecole Directe que nous vous conseillons de télécharger sur votre téléphone.

A la rentrée, deux certificats de scolarité seront déposés sur votre compte Ecole Directe. Vos codes EcoleDirecte vous seront donnés sur une étiquette jaune à coller dans l'agenda.

Pour les élèves qui ont une LVB autre que l'espagnol (Italien, allemand...) vous devez impérativement vous inscrire au CNED (cours à la carte réglementé) www.cned.fr fin juin et transmettre au lycée une autorisation que je devrai signer pour valider l'inscription.

Je vous souhaite un bel été.

Le Chef d'Etablissement,
J. MARSAIS

